

LE DOSSIER DU MOIS OCTOBRE 2017

ÉPARGNE, RETRAITE ET REVENUS

*Par Sarah Le Gouez,
Secrétaire général du Cercle de l'Épargne*

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance
104-110, Boulevard Haussmann • 75008 PARIS
Tél.: 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05
contact@cercledelepargne.fr
www.cercledelepargne.com

ÉPARGNE, RETRAITE ET REVENUS

SOMMAIRE

REVENUS ET ÉPARGNE, L'IMPACT LIMITÉ DES REVENUS DANS LE CHOIX DES PLACEMENTS 04

*L'assurance-vie : un placement clé pour les revenus aisés mais
aussi pour les autres !* 06

*Les placements risqués, principalement un enjeu de diversification
pour les détenteurs d'épargne financière* 07

*Transmission du patrimoine : les Français s'accordent pour
favoriser la donation du vivant* 08

RETRAITE : DES EFFORTS VARIABLES SELON LES CATÉGORIES DE REVENUS 09

*La retraite, une source d'inquiétude plus manifeste chez
les moins aisés* 09

*La pratique de l'épargne-retraite, une nécessité pour les cadres
et les cadres supérieurs !* 10

*Pour améliorer sa retraite, les Français font le choix
de la souplesse* 11

*Réforme des retraites : l'adhésion des Français serait-elle
proportionnelle aux revenus détenus ?* 13

Quelles réformes pour la nouvelle mandature ? 15

DÉPENDANCE : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE POUR LES FRANÇAIS AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES 16

*L'assurance dépendance une solution privilégiée par
les classes moyennes ?* 16

*La prise en charge de nos aînés par la solidarité nationale,
un enjeu majeur pour les classes moyennes et classes moyennes
supérieures* 17

ÉPARGNE
RETRAITE
PRÉVOYANCE

WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM

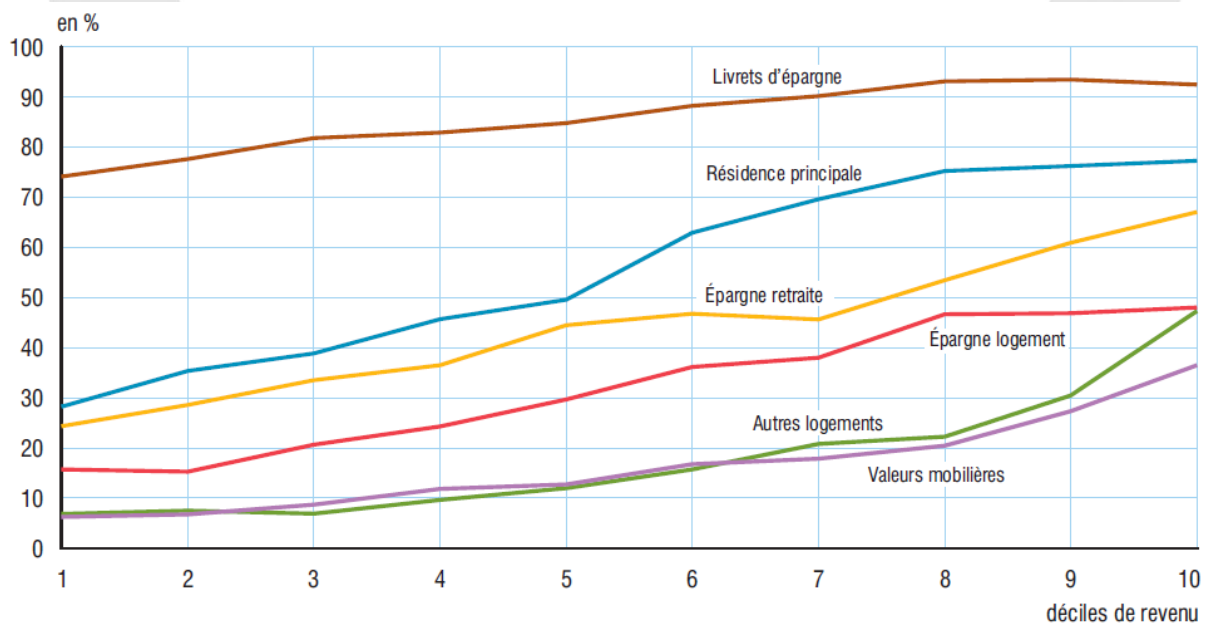
SUIVEZ-NOUS SUR    

ÉPARGNE, RETRAITE ET REVENUS

PAR SARAH LE GOUEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Selon la dernière édition de l'étude « Revenus et Patrimoine » de l'INSEE, près de 94 % des ménages détenaient, début 2015, un patrimoine privé autre qu'un compte chèque. Néanmoins, ce chiffre cache d'importantes disparités en fonction des revenus. Ainsi, les 10 % de ménages les mieux dotés en patrimoine détiennent 47 % de la masse totale de patrimoine brut, quand le reste des ménages détient 53 % de la masse totale. Par ailleurs, à l'exception des livrets d'épargne, présents au sein de plus de 7 foyers sur 10 dès le premier décile de revenus, les taux de détention progressent sensiblement avec le revenu, en particulier pour les produits d'épargne-retraite, les « autres logements » (c'est-à-dire les logements autres que la résidence principale qui fait l'objet d'un examen spécifique) et les valeurs mobilières. L'augmentation est de fait, plus marquée pour les 20 % des ménages les plus aisés.

**Taux de détention des actifs patrimoniaux
selon le décile de revenu du ménage en 2015**



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires.

Note : le revenu considéré est le revenu mensuel global du ménage déclaré à l'enquête.

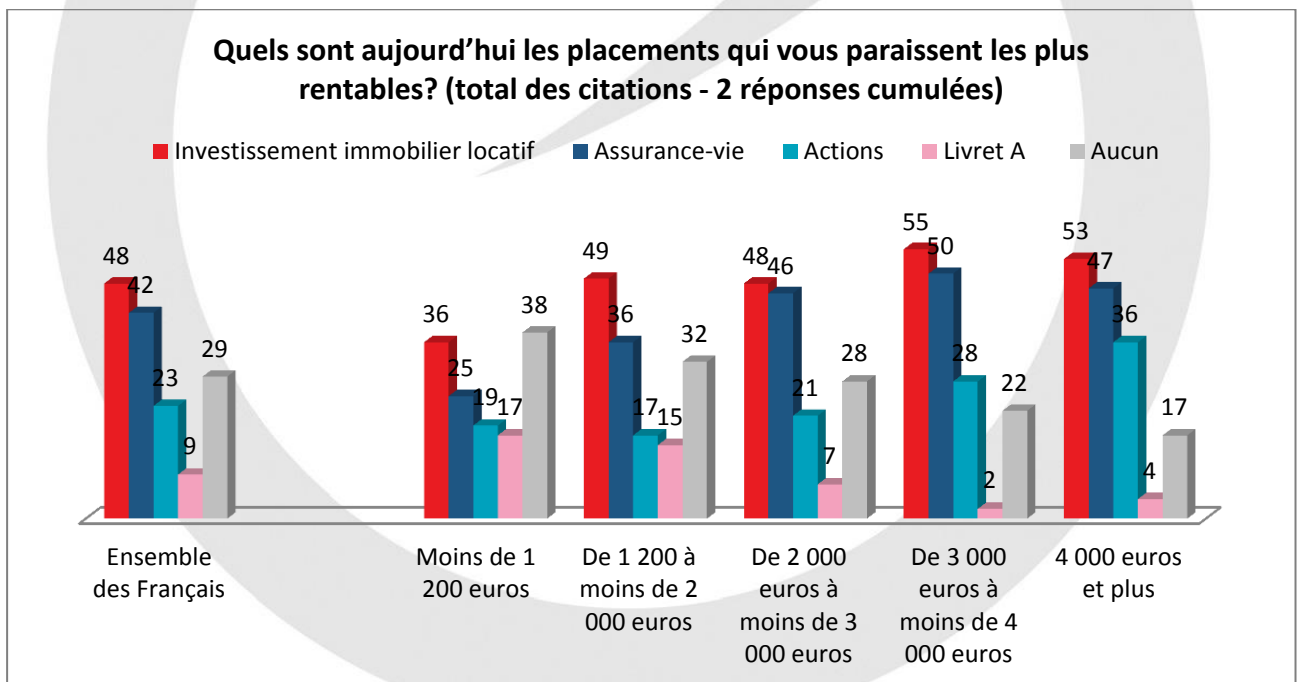
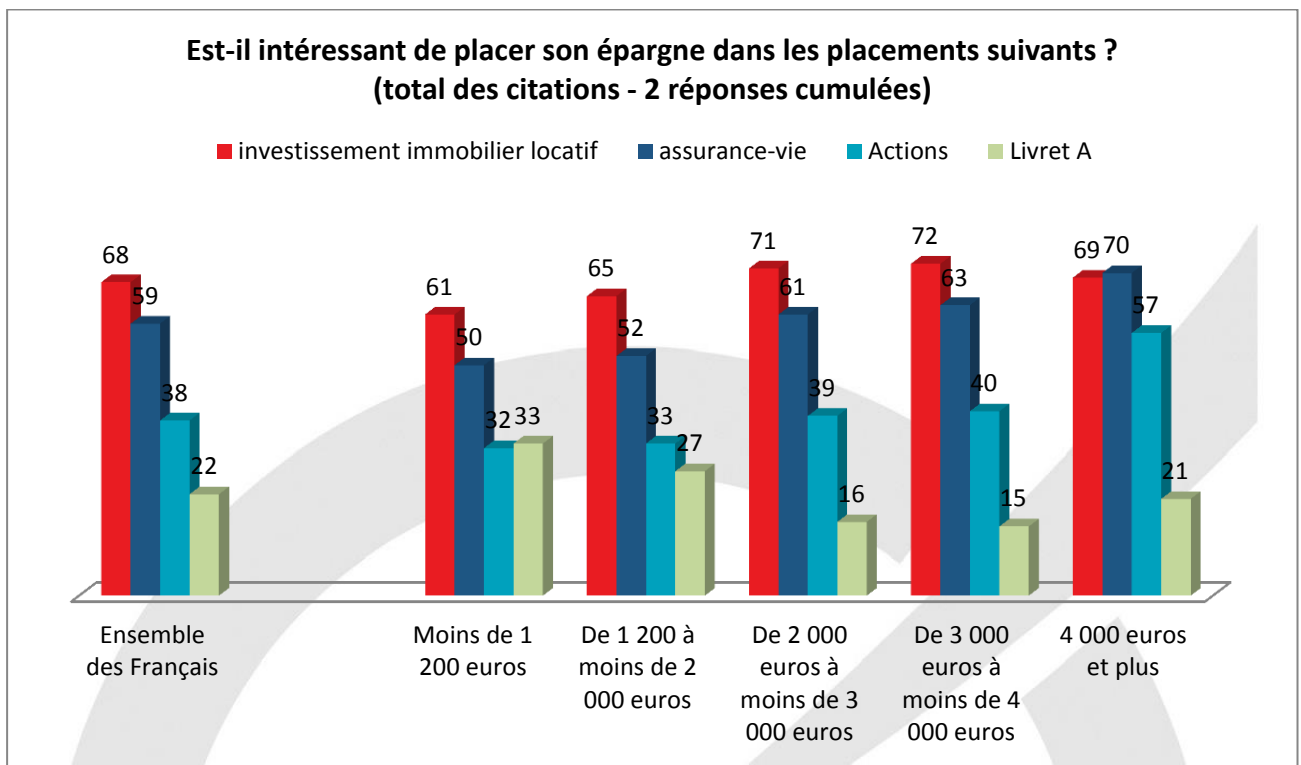
Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-2015.

À partir de l'étude précitée et l'examen ciblé des résultats de l'enquête 2017 - Cercle de l'Épargne/Amphitéa « Les Français, l'épargne et la retraite », ce dossier est consacré aux aspirations et priorités des Français, en matière d'épargne et de retraite selon leurs revenus.

REVENUS ET ÉPARGNE, L'IMPACT LIMITÉ DES REVENUS DANS LE CHOIX DES PLACEMENTS

Du placement perçu comme le plus intéressant au placement jugé le plus rentable, les réponses des Français varient peu. L'immobilier, à travers la mise en location d'un bien, reste la valeur-refuge (68 %), suivi de l'assurance-vie (58 %), qui joue pour de nombreux foyers le rôle de couteau suisse en raison de sa souplesse et de ses divers usages. Viennent ensuite, bien après, les actions (38 %), puis le livret A (22 %).

Deux exceptions sont toutefois à noter, aux extrémités de l'échiquier. D'une part les foyers aux revenus inférieurs à 1 200 euros par mois pour qui le Livret A est perçu comme plus intéressant que les actions (avec 33 % de citations en faveur du Livret A contre 32 % pour les actions) et, d'autre part, les foyers les plus aisés qui privilégient l'assurance-vie à l'immobilier locatif (avec 70 % en faveur de l'assurance-vie contre 69 % pour l'investissement dans l'immobilier locatif). Pour les revenus modestes, le Livret A est bien souvent le principal produit d'épargne quand les 10 % les plus aisés disposent d'une large panoplie de produits financiers parmi lesquels l'assurance-vie joue le premier rôle. Les ménages les plus aisés sont, en règle générale, propriétaires de leur résidence principale et peuvent avoir également des biens immobiliers locatifs.



Les foyers de la première tranche de revenus se démarquent également par leur plus grande sévérité à l'égard des différents placements cités. Ils sont ainsi plus nombreux à considérer qu'aucun placement n'est rentable (38 % de citations pour les foyers de moins de 1 200 euros contre seulement 17 % pour ceux de plus de 4 000 euros et 29 % au sein de la population française). Une grande partie de leur épargne étant placée sur les produits d'épargne réglementée, ils ont subi, ces dernières années, la baisse des taux de

rendement. Ils sont par ailleurs assez méfiants à l'égard des institutions financières, ce qui peut expliquer cette appréciation négative.

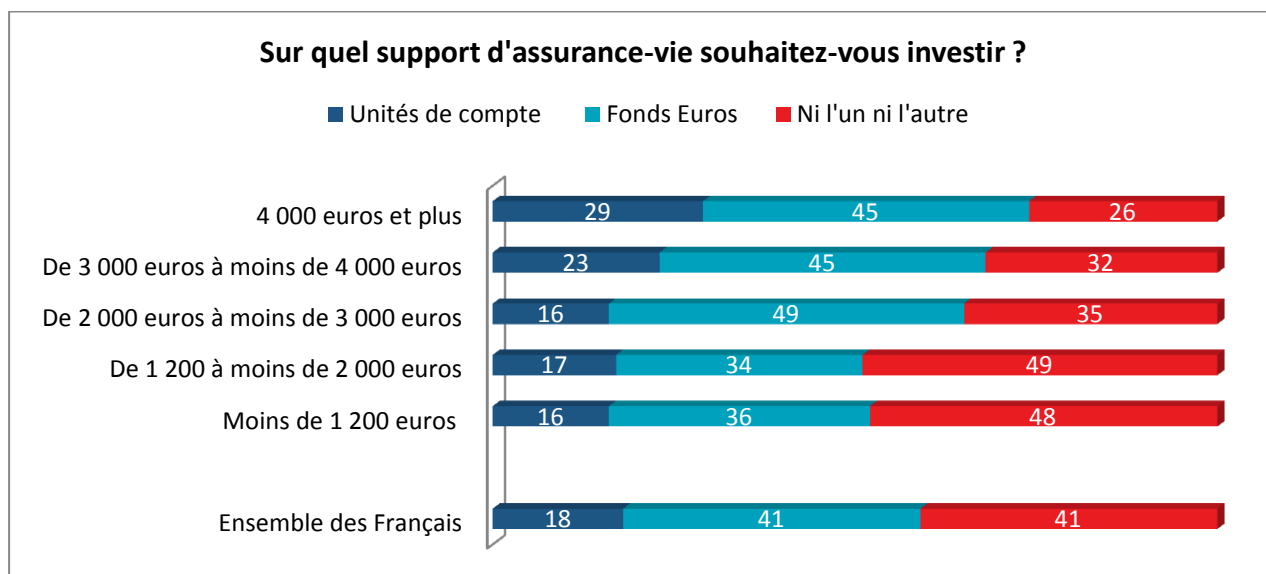
L'ASSURANCE-VIE : UN PLACEMENT CLÉ POUR LES REVENUS AISÉS MAIS AUSSI POUR LES AUTRES !

1^{er} placement financier des Français, 59 % des Français souhaitent, selon notre étude, investir dans un contrat d'assurance-vie. Ils sont respectivement 41 % à l'envisager sur des fonds euros et 18 % sur des unités de compte.

L'assurance-vie un outil de transmission du patrimoine pour les hauts revenus

Comme le rappelle l'enquête Ipsos-FFA¹ publiée en mars dernier, l'assurance-vie présente de nombreux atouts pour les Français. Parmi les divers avantages que peut revêtir ce placement, la facilité qu'il offre pour transmettre son patrimoine dans de bonnes conditions arrive largement en tête (73 % des réponses). Aussi, il n'est guère surprenant que les foyers les plus aisés soient plus enclins à investir dans ce produit. Selon l'enquête 2017 Cercle de l'Épargne/Amphitéa, la proportion de sondés qui déclarent qu'ils n'investiront pas (ou plus) dans ce produit s'effrite avec l'accroissement des revenus. Cela coïncide avec le taux de possession des contrats d'assurance-vie.

¹ « Les Français, l'épargne et l'assurance-vie » est une étude FFA-Ipsos menée auprès de 1 009 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus interrogées par Internet du 17 au 24 février 2017



L'assurance-vie un placement sûr pour l'ensemble des Français, y compris les moins bien lotis

Plus d'un Français sur deux fait le choix de l'assurance-vie parmi ceux dont les revenus sont inférieurs à 2 000 euros. Ce résultat peut surprendre au vu de leurs capacités d'épargne réduites. Cette appétence dans l'assurance-vie tiendrait, selon l'étude Ipsos-FFA précitée, aux garanties que peut offrir ce produit face aux incertitudes de l'avenir (pour 67 % des sondés) – notamment à travers les contrats en fonds euros – et le fait qu'il soit perçu comme un moyen fiable et sûr pour épargner (pour 65 % des sondés).

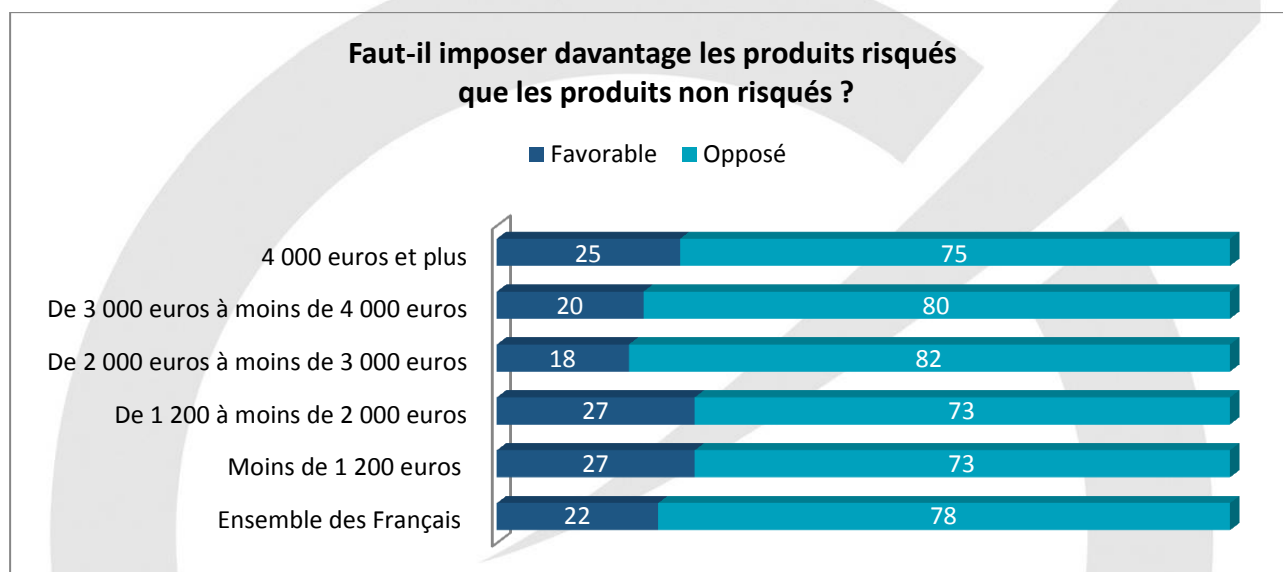
L'intérêt des Français pour les fonds euros prédomine largement et tend même à s'accroître avec les revenus, passant ainsi de 34 % pour les foyers dont les revenus mensuels se situent entre 1 200 et moins de 2000 euros à 45 % pour ceux dont les foyers atteignent voire dépassent les 3 000 euros par mois.

LES PLACEMENTS RISQUÉS, PRINCIPALEMENT UN ENJEU DE DIVERSIFICATION POUR LES DÉTENTEURS D'ÉPARGNE FINANCIÈRE

L'enquête Cercle de l'Épargne/Amphitéa souligne l'aversion des épargnants français pour le risque. 78 % des Français sont opposés à une modification de la fiscalité de l'épargne qui tendrait à alourdir les placements dits « sûrs » afin d'inciter épargnants et investisseurs à s'orienter vers des placements plus risqués.

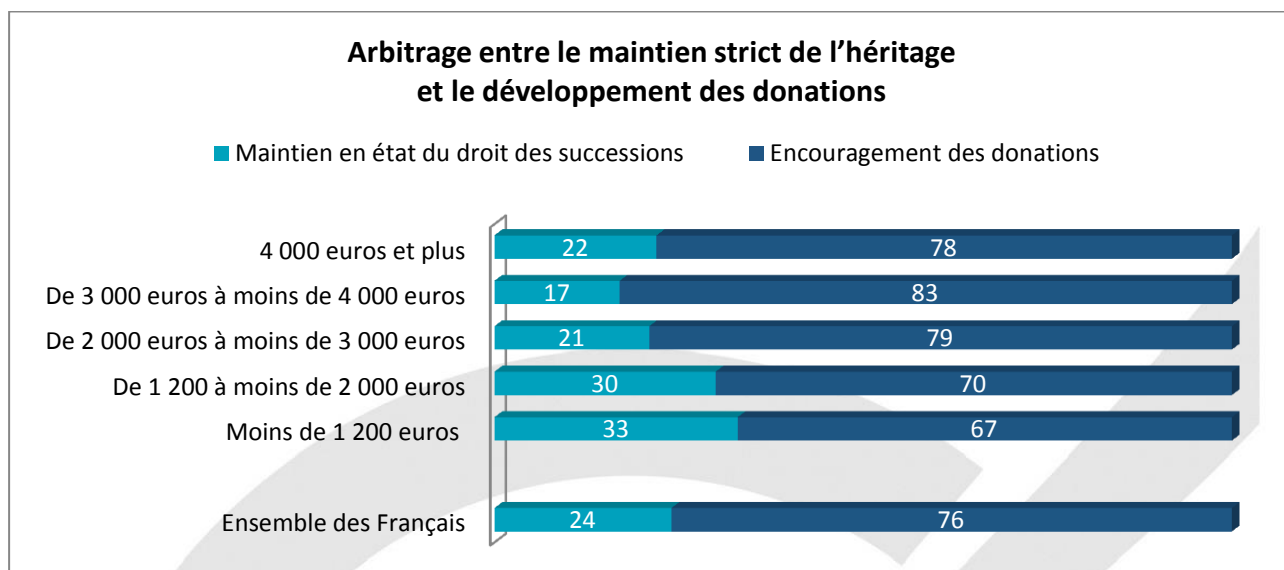
Cet avis est largement partagé quel que soit le niveau des revenus des foyers interrogés : 73 % des ménages à faibles revenus et des classes moyennes, 80 à 82 % des classes moyennes supérieures et des revenus assez élevés et 75 % des sondés les plus aisés.

Les foyers les plus aisés (4 000 euros et plus par mois), plus aptes à réaliser ce type d'investissement, n'y accordent dans les faits qu'une place limitée au regard de l'ensemble du patrimoine détenu.



TRANSMISSION DU PATRIMOINE : LES FRANÇAIS S'ACCORDENT POUR FAVORISER LA DONATION DU VIVANT

Plus des trois quarts des Français (76 %) souhaiteraient que les pouvoirs publics encouragent les donations du vivant. Si la proportion peut varier en fonction des revenus, le rapport de force entre le développement de la donation et le maintien en l'état de l'héritage reste nettement favorable à la première option. La donation trouve le plus d'adeptes parmi les classes moyennes supérieures dont les revenus se situent entre 3 000 et 4 000 euros (entre 79 % et 83 %) quand ils ne sont « que » 67 % à exprimer cette opinion parmi les plus faibles revenus. Ce moindre engouement est lié au fait que les titulaires de revenus modestes ont moins de probabilités de bénéficier de donations que les bénéficiaires de revenus moyens ou supérieurs.

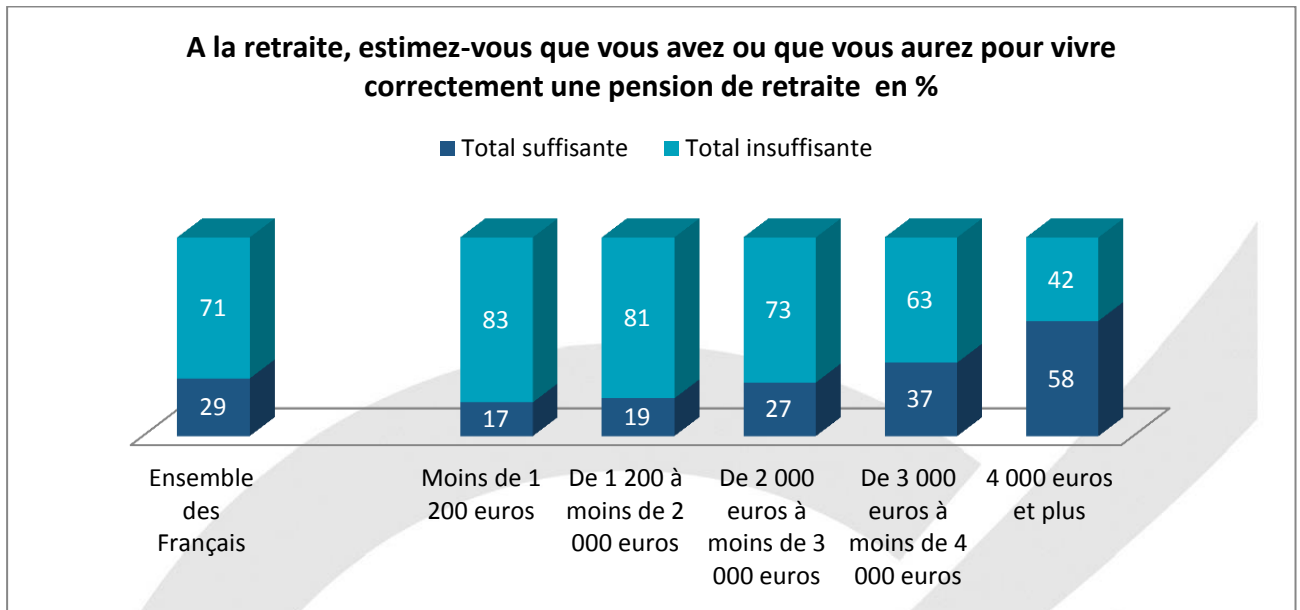


RETRAITE : DES EFFORTS VARIABLES SELON LES CATÉGORIES DE REVENUS

LA RETRAITE, UNE SOURCE D'INQUIÉTUDE PLUS MANIFESTE CHEZ LES MOINS AISÉS

83 % des sondés disposant de revenus inférieurs à 1 200 euros par mois estiment que leur retraite est ou sera insuffisante. Dans la catégorie supérieure de revenus, ils sont encore 81 % à le penser. Si le poids des réponses négatives tend à diminuer avec les revenus, seuls les sondés très aisés (dotés de revenus de 4 000 euros et plus) sont majoritairement optimistes. Ils totalisent 58 % de réponses positives à cette question.

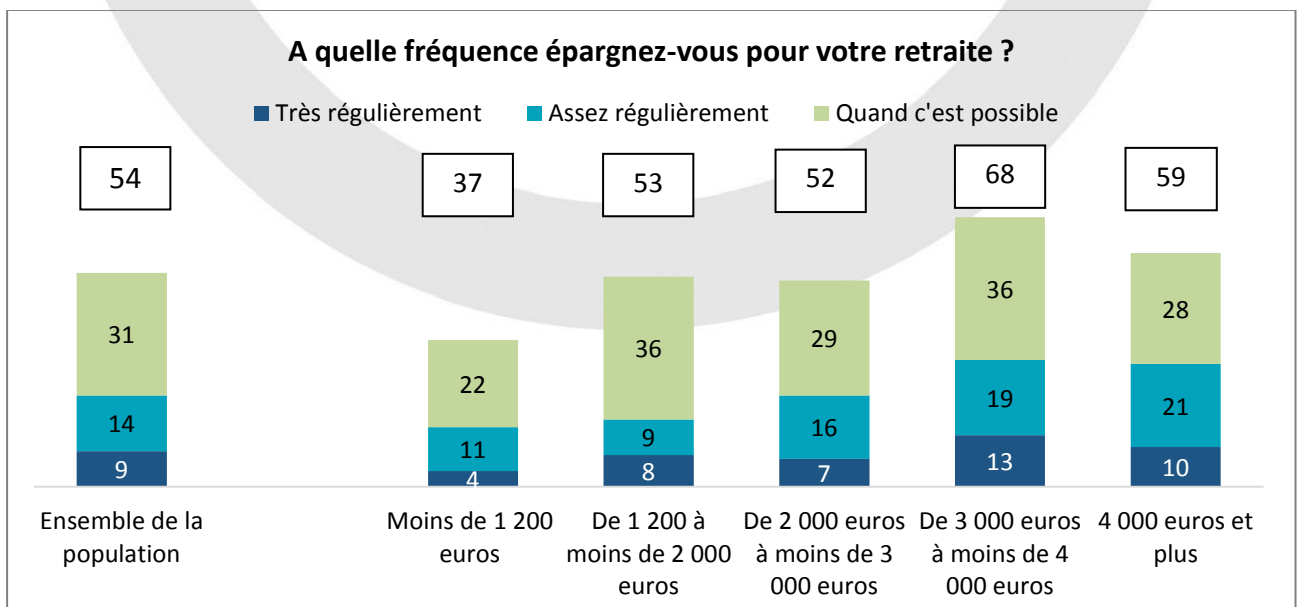
Les membres des premières tranches de revenus craignent que les réformes ne remettent en cause leurs droits à la retraite. Titulaires de faibles revenus, ils considèrent que leurs pensions seront amputées et ne leur permettront pas de vivre correctement.



LA PRATIQUE DE L'ÉPARGNE-RETRAITE, UNE NÉCESSITÉ POUR LES CADRES ET LES CADRES SUPÉRIEURS !

54 % des Français épargnent pour leur retraite. Sans surprise, l'épargne en vue de la retraite est davantage concentrée au sein des foyers aux revenus aisés voire très aisés.

Les cadres supérieurs, dont le taux de remplacement est amené à baisser en raison des réformes adoptées depuis 1993, sont les plus sensibles aux suppléments de retraite par capitalisation (68 %). Ils sont par ailleurs plus nombreux à avoir une pratique très régulière de l'épargne-retraite (13 %).

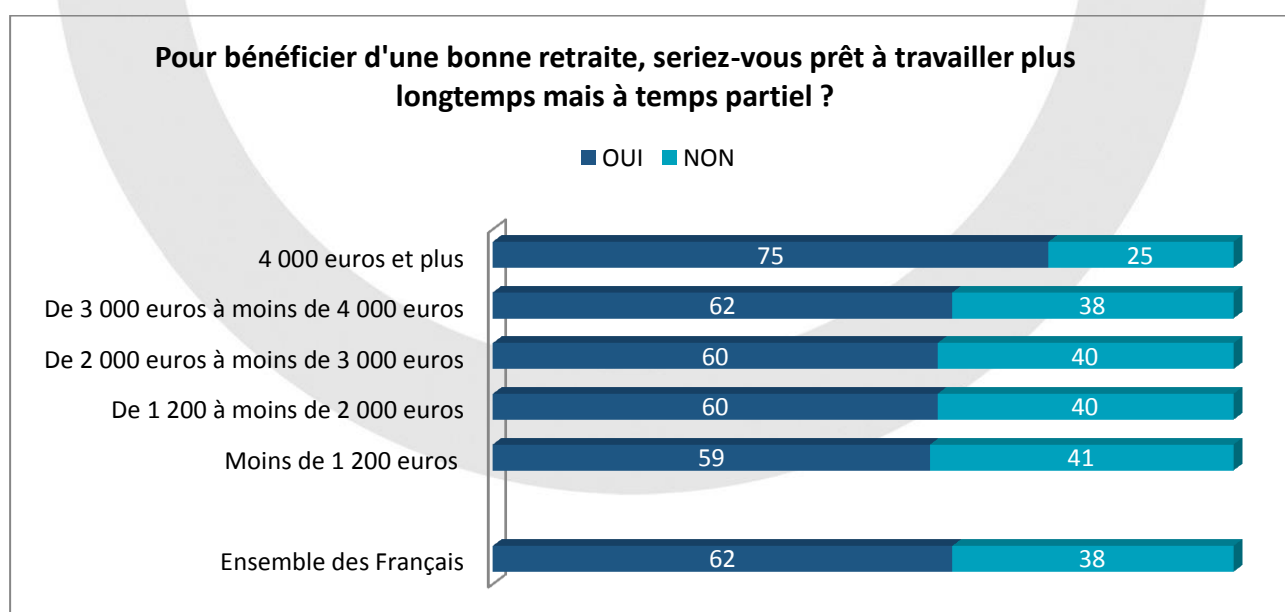


La première tranche de revenus (moins de 1 200 euros par mois), à défaut de moyens suffisants, pratique peu l'épargne-retraite. Seulement 37 % des foyers entrant dans cette catégorie de revenus déclarent le faire.

POUR AMÉLIORER SA RETRAITE, LES FRANÇAIS FONT LE CHOIX DE LA SOUPLESSE

La retraite progressive, la solution trait d'union entre les Français

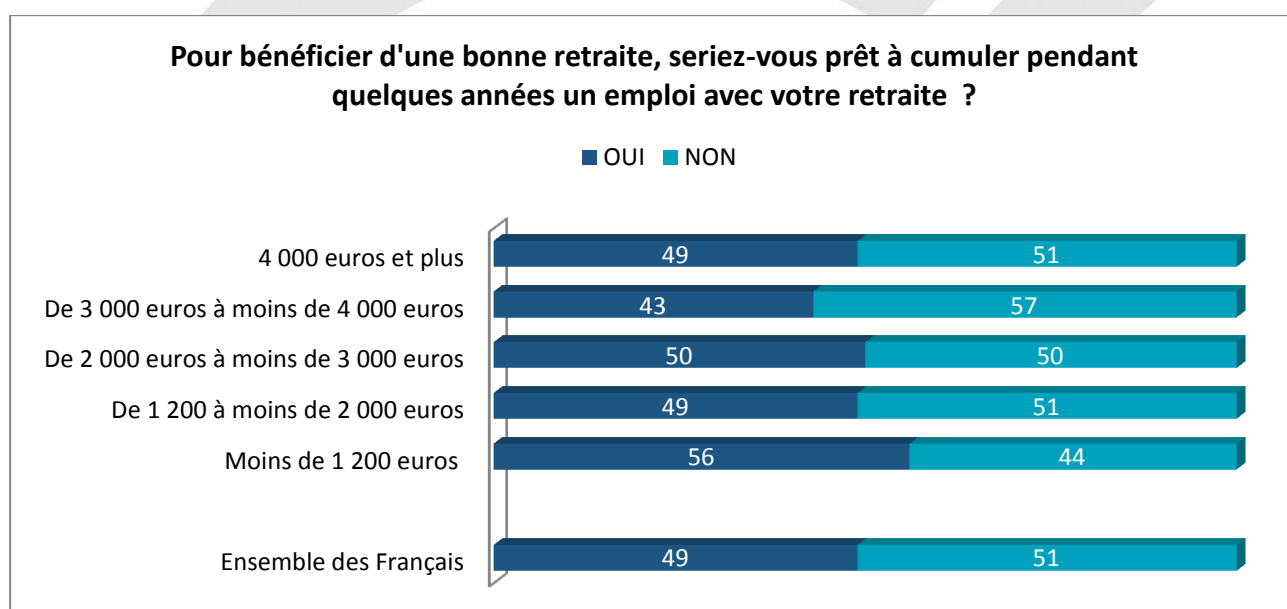
Afin d'améliorer leur future retraite, les Français citent en priorité le recours à la retraite progressive qui recueille 62 % d'avis favorables. Solution privilégiée par toutes les catégories de revenus, elle rassemble 59 % des foyers les plus défavorisés en termes de revenus, jusqu'à 75 % des sondés issus des familles aisées. Privilégiée pour sa souplesse, la retraite progressive est pourtant un dispositif encore méconnu des Français puisque ce dispositif, créé en 1988, n'a attiré, à la fin 2016, que 11 561 assurés de la CNAV sur les 14 millions de pensionnés du régime général. Il convient toutefois de noter que le dispositif semble connaître un certain renouveau depuis l'assouplissement des conditions d'accès introduit par la loi du 20 janvier 2014 et le décret du 16 décembre 2014. Ainsi les effectifs recensés par la CNAV sont passés de 3 057 à 11 561 en deux ans. Les femmes, représentent, à la fin 2016, 68 % des effectifs.



Le cumul emploi retraite, pour les faibles revenus

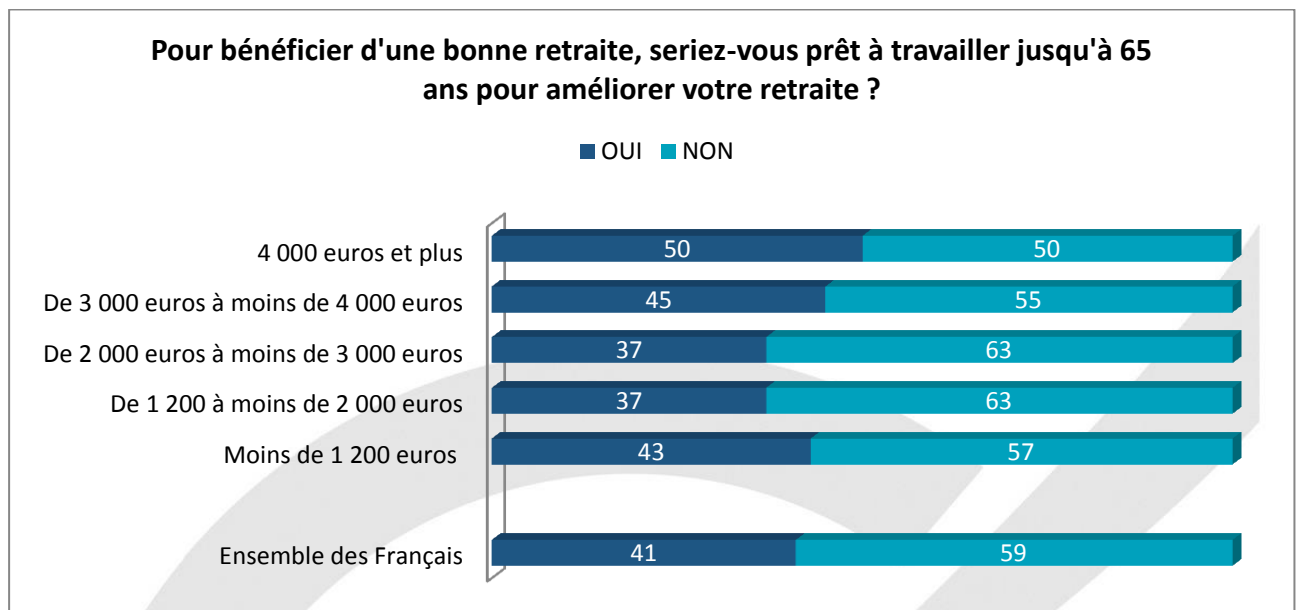
Plus inquiets que la moyenne des Français pour leur retraite, les titulaires de revenus inférieurs à 1 200 euros sont prêts à cumuler, pendant quelques années, un emploi avec leur pension afin de vivre correctement. Ils sont 56 % à l'envisager contre 49 % en moyenne.

Les sondés se trouvant plus généralement dans la tranche de revenus se situant entre 3 000 et 4 000 euros, se démarquent sur cette question en affichant les plus grandes réserves à l'égard de cette solution (seulement 43 % d'avis favorables). Dans les faits, ce sont pourtant les cadres supérieurs et les professions libérales qui cumulent un emploi et leur retraite.



La poursuite d'une activité professionnelle jusqu'à 65 ans fait peu d'émules

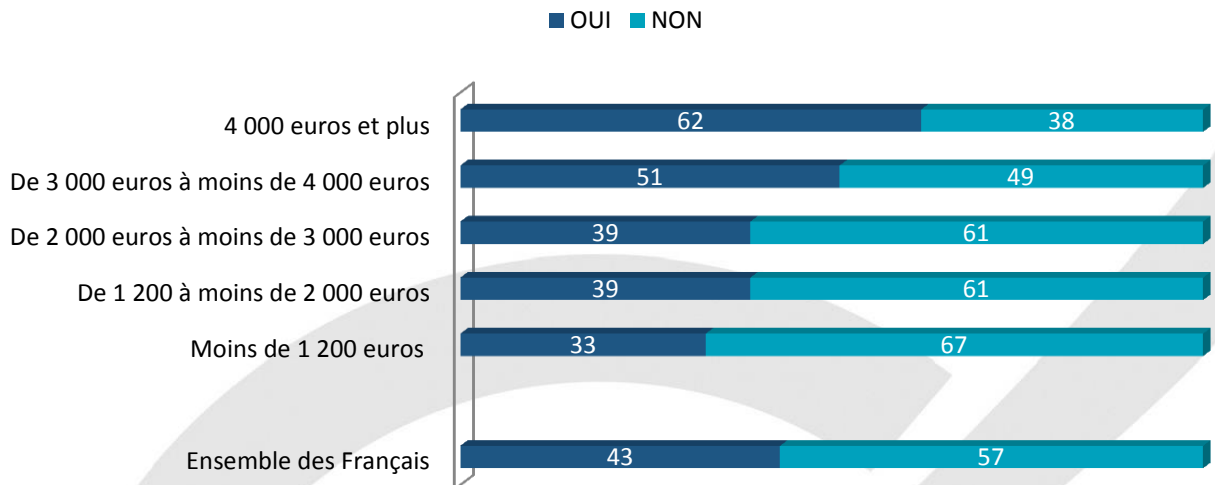
C'est de loin, la solution la moins populaire. Avec seulement 41 % de convertis à cette mesure, elle peine à convaincre un sondé issu d'un foyer aisé sur deux et seulement 37 % de la classe moyenne (correspondant aux Français disposant de revenus se situant entre 1 200 et 3 000 euros par mois). Si les foyers les plus aisés disposent d'autres alternatives pour se constituer un complément de revenu à la retraite, ils sont néanmoins les plus ouverts à l'idée de reporter leur cessation d'activité. De par la nature des emplois exercés et la pénibilité des tâches assumées, les Français disposant de revenus inférieurs affichent un plus grand scepticisme à l'égard de cette mesure.



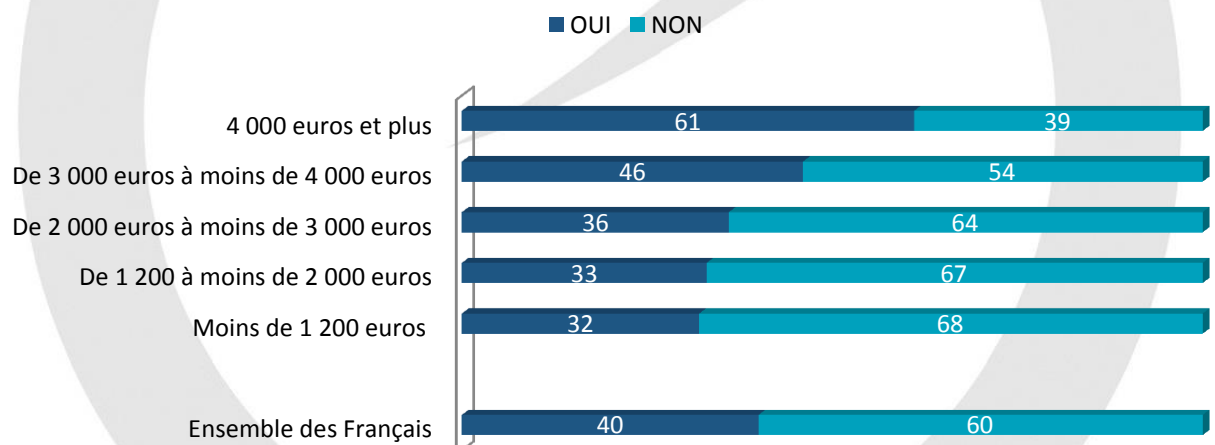
RÉFORME DES RETRAITES : L'ADHÉSION DES FRANÇAIS SERAIT-ELLE PROPORTIONNELLE AUX REVENUS DÉTENUS ?

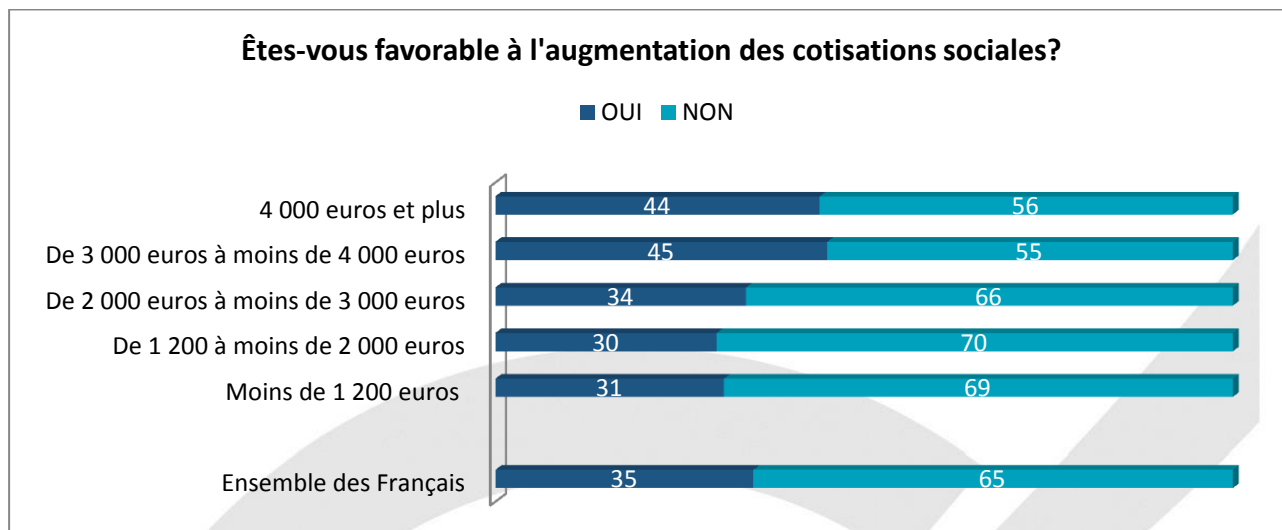
Les Français disposant de revenus supérieurs à la moyenne acceptent davantage l'idée d'une nouvelle réforme des régimes de retraite. Qu'il s'agisse de l'allongement de la durée de cotisations, ou le report de l'âge légal de départ à la retraite, la proportion de convertis à ces solutions s'accroît avec les revenus. Ils sont ainsi 62 % des interviewés issus d'un foyer disposant plus de 4 000 euros de revenus mensuels à envisager un allongement de la durée de cotisation et 61 % à manifester leur adhésion pour le report 65 ans de l'âge de départ à la retraite contre respectivement 43 % et 40 % pour l'ensemble des Français. Dans une moindre mesure, c'est également le cas pour l'augmentation des cotisations.

Êtes-vous favorable à l'allongement de la durée des cotisations ?



Êtes-vous favorable au report à 65 ans de l'âge légal de départ à la retraite ?





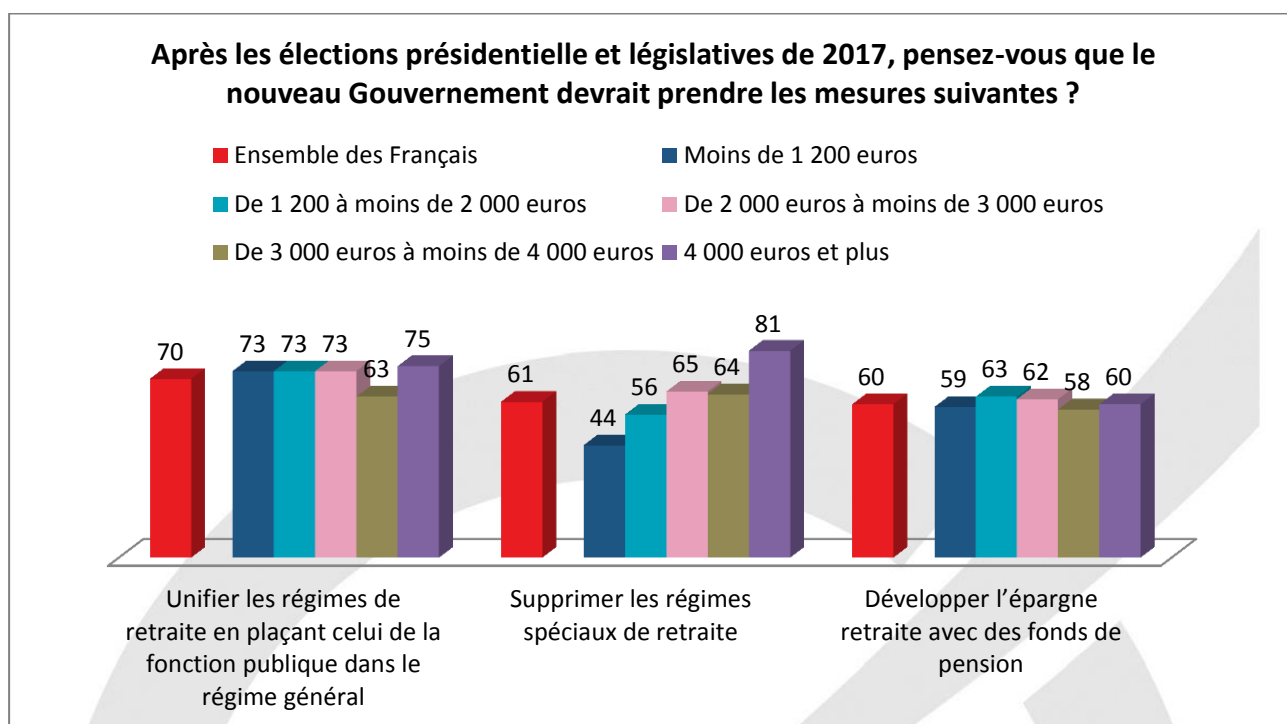
Les titulaires de revenus modestes estiment que les réformes réduiront leurs futures pensions qu'ils jugent déjà faibles. Par ailleurs, ils sont réticents face à tout recul de l'âge de départ à la retraite car, en règle générale, ils arrivent plus jeunes sur le marché du travail.

QUELLES RÉFORMES POUR LA NOUVELLE MANDATURE ?

Le Président de la République, Emmanuel Macron, s'est engagé, lors de la campagne présidentielle, à une réforme systémique des régimes de retraite. Son objectif est d'aboutir à la création d'un régime unique. Cet engagement est en phase, selon cette enquête, avec les attentes des Français qui manifestent un désir notable d'équité et de transparence dans les règles qui régissent les différents régimes.

Ainsi 70 % des Français, aspirent à l'unification des régimes de retraite en plaçant celui de la fonction publique dans le régime général. Ils sont par ailleurs 61 % à prôner la suppression des régimes spéciaux.

Si pour la première mesure, une certaine homogénéité des réponses existe au sein des différentes catégories de revenus, cela est moins vrai pour ce qui concerne la suppression des régimes spéciaux. Cette mesure, largement plébiscitée par les hauts revenus (81 % des foyers déclarant plus de 4 000 euros par mois), bénéficie d'un soutien plus limité au sein des représentants des foyers les plus modestes qui craignent que leurs droits soient reniés directement ou indirectement.



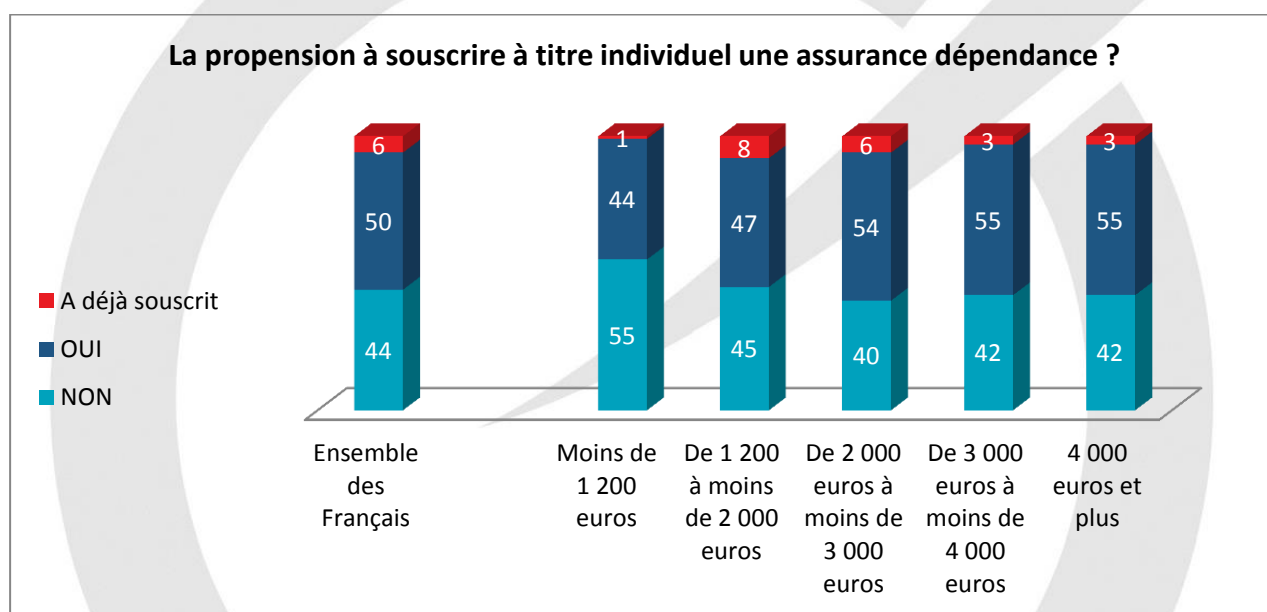
Il convient de noter que le développement de l'épargne-retraite est favorablement accueilli par l'ensemble des Français quel que soit leur niveau de vie. Ainsi 60 % des plus aisés y aspirent et même 63 % de ceux se situant dans la deuxième tranche de revenus.

DÉPENDANCE : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE POUR LES FRANÇAIS AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES

L'ASSURANCE DÉPENDANCE UNE SOLUTION PRIVILÉGIÉE PAR LES CLASSES MOYENNES ?

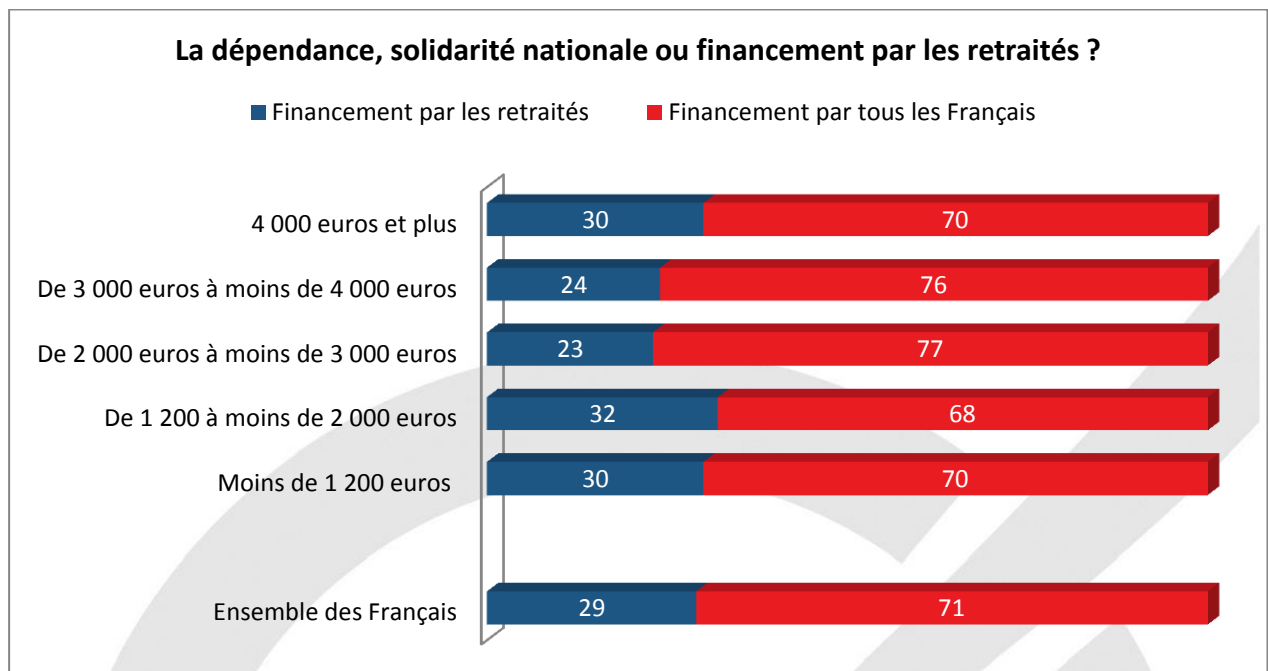
44 % des Français disposant des revenus mensuels inférieurs à 1 200 euros seraient prêts à souscrire, à titre individuel, une assurance dépendance quand sur l'ensemble de la population, un Français sur deux serait dans ce cas. Au fur et à mesure que les revenus progressent, la part de ceux qui envisagent cette option pour se prémunir contre le risque d'entrer un jour en dépendance augmente. Ainsi ils sont 54 % à l'envisager parmi ceux percevant entre 2 000 et 3 000 euros par mois et 55 % au-delà. Il semblerait donc que le facteur revenu ait une incidence sur la propension des Français à souscrire ou non un tel produit.

Les classes moyennes ont le sentiment qu'ils ne pourront pas bénéficier de l'appui public à hauteur de leurs besoins. Quand 1 % des Français à faibles revenus (moins de 1 200 euros par mois) ont déjà souscrit un contrat d'assurance dépendance, ils sont 8 % à l'avoir fait parmi ceux se situant dans la tranche de 1 200 euros à 2 000 euros et 6 % parmi la tranche supérieure (déclarant entre 2 000 et moins de 3 000 euros de revenus). Il est assez logique pour les catégories intermédiaires de se tourner vers ce type de produits. En effet ces populations doivent faire face à un reste à charge important, notamment pour financer les frais d'hébergement. Les hauts revenus du fait d'un patrimoine immobilier et financier supérieur, disposent d'un panel de solutions plus large pour assumer ce surcroît de dépenses et sont à ce titre moins nombreux à avoir déjà opté pour l'assurance dépendance (3 % contre 6 % pour la moyenne des Français).



LA PRISE EN CHARGE DE NOS AÎNÉS PAR LA SOLIDARITÉ NATIONALE, UN ENJEU MAJEUR POUR LES CLASSES MOYENNES ET CLASSES MOYENNES SUPÉRIEURES

71 % des Français estiment que le financement de la dépendance doit être assuré par l'ensemble des Français. Quelle que soit la tranche de revenus du foyer, les sondés s'accordent sur ce point. Toutefois le financement par les retraités fait le moins d'adeptes parmi les classes moyennes et classes moyennes supérieures (respectivement 77 % et 76 %). Ces derniers craignant – sans doute à raison – devoir supporter des restes à charges coûteux au regard de leurs revenus, espèrent partager ce fardeau avec l'ensemble de la population.



** À la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa, le Centre d'Études et de Connaissances sur l'Opinion Publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne.*

L'enquête a été réalisée sur Internet du 7 au 10 février 2017 auprès d'un échantillon de 1 001 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

Retrouvez toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :
www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Jean-Marie Colombani**, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **François Héran**, Directeur de recherche à l'INED et Ancien Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP, **Florence Legros**, Directrice Générale de l'ICN Business School de Nancy ; **Jean-Marie Spaeth**, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Ce dossier est une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercleredelegpargne.fr

